De ou des?

Introduction

Le mot de peut appartenir à deux classes grammaticales bien distinctes :

- les articles *du/des*
- les articles contractés, où de est une préposition associée à un article défini :
 - o l'article contracté du (= préposition de + article défini le)
 - o l'article contracté des (= préposition de + article défini les).

L'article des introduit toujours un nom ou un groupe nominal <u>au pluriel</u>. Il est soit un <u>article indéfini</u> soit un <u>article contracté</u> (de + les).

1. Article indéfini

En tant qu'article indéfini, des est le pluriel de un(e) et il introduit un nom ou un groupe nominal au pluriel...:

- ... dont le nombre est inconnu : *Il y a des monuments à Paris*. [on ne dit pas combien]
- ... dont l'identité est inconnue : Des gens t'attendent dans le salon. [on ne sait pas qui]

N.B.: dans certains cas, devant un nom ou un groupe nominal au pluriel on emploie l'article de.

- Lorsqu'on ajoute un adjectif devant le nom : *Il y a de beaux monuments à Paris*. Cependant, lorsque le nom désigne un élément précis et connu, on on utilise "des" (l'article défini) : *J'ai besoin de grandes lunettes.* > *J'ai besoin des grandes lunettes de Sophie*.
- Lorsque la phrase a un sens négatif : Je n'ai pas besoin de faire de courses. / Je n'ai pas d'amis.

<u>N.B.</u>: l'article indéfini doit être omis devant la préposition *de* (*de des*). On parle alors d'<u>article zéro</u> dans les cas suivants :

- *Il y a beaucoup de des monuments à Paris. > Il y a beaucoup de^1 monuments à Paris.
- *Je voudrais un kilo de des pommes. > Je voudrais un kilo de pommes.
- Il est couvert de dettes.

Attention, si le nom qui suit est connu ou précisé, on utilise l'article contracté de+les, à savoir des: ll est couvert des dettes qu'il a contractées à la suite de son divorce.

2. Article contracté

Lorsqu'il est article contracté, *des* est la contraction de la <u>préposition</u> *de* et de l'<u>article défini</u> *les*. En tant que préposition, il permet de faire le lien entre un mot (verbe, nom, adjectif) et un nom ou un groupe nominal au pluriel :

- Un verbe qui se construit² avec la préposition de et un nom : Je <u>me souviens</u> des <u>voisins</u> qui habitaient juste au-dessus.
- Un nom et un nom : Paris est la ville des amoureux, dit-on.
- Un adjectif et un nom (ici, groupe nominal) : Il est content des récentes nouvelles.

¹ Dans ce cas, la préposition est l'ensemble "beaucoup de". On parle alors de locution prépositionnelle.

² Pour les constructions verbales, servez-vous du <u>Rouleau des prépositions</u> ou, pour plus de précisions, consultez le glossaire (plus précis) des constructions verbales de la *Nouvelle grammaire du Français* (Hachette), p. 333-358.